

JANVIER-AVRIL 2023

Merci de joindre le chèque avec ce formulaire. Vous pouvez indiquer la date d'encaissement au dos du chèque.



ASTERIX ET OBELIX DANS LA BANDE DESSINEE

VOUS POUVEZ INSCRIRE A LA JOURNEE OU A LA DEMI-JOURNEE

à partir de 5 euro la demi-journée

- Mercredi 04 JANVIER	Matin	. AP
- Mercredi 11 JANVIER	Matin	. AP
- Mercredi 18 JANVIER	Matin	. AP
- Mercredi 25 JANVIER	Matin	. AP
- Mercredi 01 FEVRIER	Matin	. AP
- Mercredi 08 FEVRIER	Matin	. AP
- Mercredi 15 FEVRIER	Matin	. AP
- Mercredi 08 MARS	Matin	. AP
- Mercredi 15 MARS	Matin	. AP
- Mercredi 22 MARS	Matin	. AP
- Mercredi 29 MARS	Matin	. AP
- Mercredi 05 AVRIL	Matin	. AP
- Mercredi 12 AVRIL	Matin	. AP
- Mercredi 19 AVRIL	Matin	. AP

merci d'entourer vos choix et de bien indiquer le nom de l'enfant au verso
le total des 1/2 journées se monte à 14 X 5 euro soit : 70 euro
le total des journées se monte à 14 x 10 euro, soit : 140 euro

Bien vivre sa journée du mercredi au Centre de Loisirs de la maison des Jeunes c'est ne pas oublier :

- de bien se coiffer le matin !!!!!
 - de prendre une casquette et une crème solaire quand le soleil est de sortie.
 - de prendre un k-way quand le temps est à la pluie.
 - de se laver les mains en arrivant, avant et après chaque activité.
 - Avoir dans sa poche une petite bouteille de gel Hydro-alcoolique
 - de mettre son repas dans un sac isotherme.
 - de prévenir et faire une autorisation de sortie quand une personne, autre que les parents, vient chercher l'enfant.
 - de respecter les horaires d'arrivée de **8h00** à **9h45** le matin, et de départ le soir, entre 17H30 et **19H00**, pour ne pas gêner l'organisation de la journée.
- Merci de prévoir un plan B en cas de retard. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de perturbation de métro, merci de nous prévenir au 0143314484 ou par mel : mjsm@club.fr au moment où cela se produit.
- de consulter sa boîte mel pour se tenir au courant du programme de la journée.
 - de transmettre à la direction tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, mel, ..).
 - de laisser tout appareil électronique (MP3, téléphone portable, ...) chez soi ou de le laisser dans le bureau.
 - de récupérer toutes ses affaires en partant de la maison des Jeunes (vêtements, sac isotherme, livres, jouets, ..).
- Les enfants peuvent apporter des jouets personnels (cartes à jouer, toupie, etc...). S'ils sont une gêne au bon déroulement des activités, ils seront déposés au bureau et récupérés à 17H30.
- Nouveauté 2023-2023, pour les familles nombreuses !!!
Vous pouvez faire valoir un abattement de 50% sur le tarif du troisième enfant accueilli avec sa fratrie sur la journée.

Montant du chèque à l'ordre des "**Jeunes de saint Médard**" :

Adresse INTERNET : (obligatoire)

Date;

Signature:

Nom, prénom et âge de l'enfant :

